



MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

STATS
RAPIDES

Décembre 2014

Résultats des élections professionnelles pour les comités techniques dans la fonction publique en 2014

Premiers résultats

Répartition par organisation professionnelle des 2,6 millions de votes exprimés

STATISTIQUES ET
RECHERCHE SUR LA
FONCTION PUBLIQUE

DGAFP
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les élections professionnelles se sont déroulées pour la première fois simultanément dans l'ensemble de la fonction publique, d'Etat, territoriale et hospitalière, ainsi qu'auprès des fonctionnaires de La Poste, d'Orange et autres organismes pour la représentativité syndicale de la fonction publique d'Etat, entre le 18 novembre 2014 et le 4 décembre 2014.

Tableau ①:

Participation électorale aux comités techniques dans les trois versants de la fonction publique

	Inscrits	Votants	En %
Fonction publique de l'Etat	2 257 375	1 181 267	52,3
Fonction publique territoriale	1 859 928	1 021 765	54,9
Fonction publique hospitalière	1 047 884	524 869	50,1
Total fonction publique	5 165 187	2 727 901	52,8

Source : DGAFP, d'après ministères, DGCL et DGOS.

Les élections pour les **Comités techniques** concernaient ainsi l'ensemble des agents publics soit 5,1 millions d'électeurs appelés à voter pour leurs représentants dans 5 600 comités techniques. 2,7 millions d'agents publics ont participé au vote, soit un taux de participation pour l'ensemble de la fonction publique de 52,8%.

La participation a été plus élevée dans la fonction publique territoriale (54,5%) que dans la fonction publique de l'Etat (52,3%) et plus faible dans la fonction publique hospitalière (50,1%).

Lors des dernières élections pour les comités techniques en 2008-2011, le taux de participation avait été de 53,0% dans la FPE, 59,1% dans la FPT et 51,0% dans la FPH. Au total, la participation recule de 1,8 point.

Tableau ②:

Evolution de la participation électorale aux comités techniques dans les trois versants de la fonction publique

		2008-2010-2011	2014	Evolution (%)
Fonction publique de l'Etat	Inscrits	2 275 910	2 257 375	-0,8
	Votants	1 205 241	1 181 267	-2,0
	Participation	53,0%	52,3%	-0,6 (1)
Fonction publique territoriale	Inscrits	1 695 934	1 859 928	9,7
	Votants	1 001 485	1 021 765	2,0
	Participation	59,1%	54,9%	-4,1 (1)
Fonction publique hospitalière	Inscrits	1 005 673	1 047 884	4,2
	Votants	512 790	524 869	2,4
	Participation	51,0%	50,1%	-0,9 (1)
Ensemble fonction publique	Inscrits	4 977 517	5 165 187	3,8
	Votants	2 719 516	2 727 901	0,3
	Participation	54,6%	52,8%	-1,8 (1)

Source : DGAFP, d'après ministères, DGCL et DGOS.

lecture : dans la fonction publique d'Etat, 1,2 million d'agents ont voté en 2014, soit 2% de moins qu'aux élections précédentes de 2010-2011 pour un nombre d'inscrit de 2,3 millions de personnes soit un taux de participation en 2014 de 52,3%. En 2010-2011, le taux de participation avait été de 53,0%, la participation est donc en baisse de 0,7 point de pourcentage.

(1) : en points de pourcentage.

La participation prise en compte pour la fonction publique de l'Etat concerne les instances permettant d'établir la représentativité syndicale pour la composition du Conseil Supérieur de la FPE.

Tableau ⑤ :

Participation électorale aux comités techniques des ministères et de leurs établissements publics rattachés dans la fonction publique de l'Etat

Ministère chargé de	Inscrits	Votants	Participation
Affaires Etrangères	27 474	12 831	46,7%
Agriculture	50 300	33 244	66,1%
Culture	24 643	15 662	63,6%
Defense	65 936	48 684	73,8%
Ecologie	70 958	53 183	74,9%
Education Nationale	990 278	413 259	41,7%
Enseignement supérieur	265 511	91 550	34,5%
Finances	154 960	127 376	82,2%
Intérieur	179 323	122 209	68,2%
Justice	67 806	45 594	67,2%
Sports	5 095	3 128	61,4%
Santé	18 124	12 737	70,3%
Services du 1 ^{er} ministre	3 870	2 004	51,8%
Travail	10 190	7 895	77,5%
Total Ministères	1 934 468	989 356	51,1%
Caisse des dépôts et consignations*	3 549	2 496	70,3%
CCM (enseignement privé MEN et Agric.)	140 663	50 057	35,6%
Conseil économique, social et environnemental	155	143	92,3%
Conseil d'Etat	740	563	76,1%
Cour des comptes	1 110	835	75,2%
Monnaie de Paris*	55	44	80,0%
IFREMER*	39	33	84,6%
Institut de France et les Académies	1 944	1 475	75,9%
La Poste*	111 462	88 077	79,0%
Légion d'honneur	382	241	63,1%
Orange*	58 299	45 075	77,3%
Pôle Emploi*	4 509	2 872	63,7%
Total fonction publique de l'Etat et Epic pris en compte	2 257 375	1 181 267	52,3%

Source : DGAFP, d'après ministères, DGCL et DGOS.

* Commission permanente pour la Caisse des dépôts. CAP pour Monnaie de Paris, La Poste, Orange, Pôle Emploi et IFREMER.

NC : non communiqué.

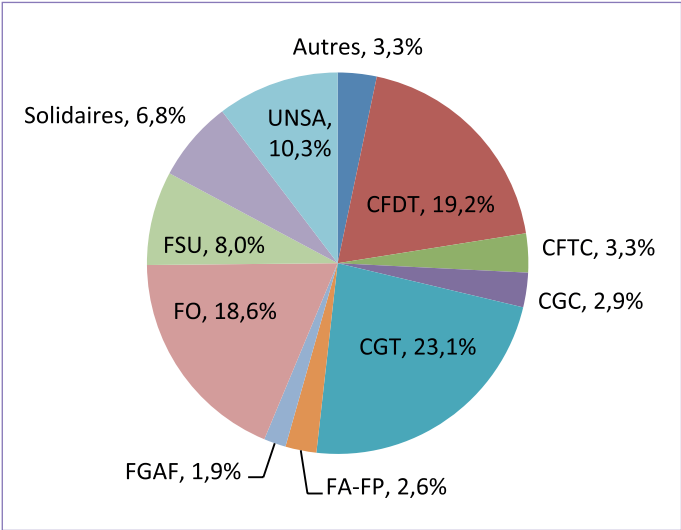
Parmi les 2,7 millions de votants, on dénombre 134 000 suffrages blancs ou nuls d'où 2,6 millions de suffrages valablement exprimés dont 1,1 million dans la FPE, 972 000 dans la FPT et 504 000 dans la FPH.

Tableau ④ : Résultats des élections aux comités techniques des trois versants de la fonction publique par affiliation (en % des suffrages exprimés)

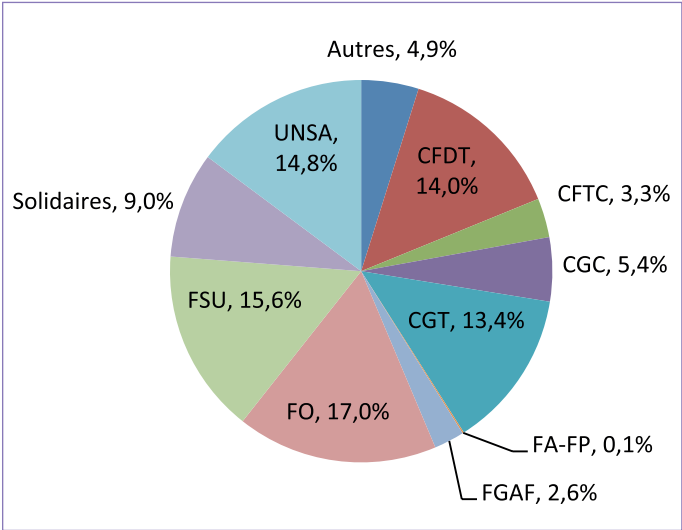
(%)	CFDT	CFTC	CGC	CGT	FA-FP	FGAF	FO	FSU	Solidaires	UNSA	Autres	Total
Ministères :												
Affaires Etrangères	26,0	6,2	0,0	5,4	0,0	1,8	3,6	29,6	3,1	21,4	2,9	100,0
Agriculture	12,0	1,1	1,9	10,7	0,0	0,0	19,7	23,5	8,4	16,0	6,7	100,0
Culture	17,6	3,7	2,4	37,7	0,0	1,6	5,2	10,0	16,3	5,5	0,0	100,0
Defense	21,1	7,0	6,1	18,5	0,0	0,0	27,7	1,3	0,0	18,3	0,0	100,0
Ecologie	14,5	2,3	1,1	23,3	0,0	0,3	24,5	5,2	5,0	18,5	5,4	100,0
Education Nationale	8,9	0,5	0,7	5,5	0,0	5,5	13,6	35,5	5,2	21,9	2,7	100,0
Enseignement supérieur	15,4	3,8	2,5	18,5	1,6	2,0	7,4	13,7	7,2	10,2	17,8	100,0
Finances	13,9	3,5	2,8	23,5	0,0	1,5	20,5	2,3	27,9	4,0	0,1	100,0
Intérieur	10,1	1,1	33,7	3,4	0,0	0,3	32,0	0,8	1,0	12,9	4,6	100,0
Justice	8,7	2,0	1,3	17,3	0,0	3,8	20,2	6,5	1,2	30,8	8,3	100,0
Sports	17,9	0,0	0,0	7,2	0,0	0,0	5,8	16,8	0,0	52,3	0,0	100,0
Santé	19,8	3,4	0,3	22,8	0,0	1,5	11,8	0,0	6,2	32,9	1,3	100,0
Services du 1 ^{er} ministre	30,4	0,0	0,0	13,4	0,0	31,2	5,6	0,0	0,0	19,4	0,0	100,0
Travail	19,4	2,7	0,0	26,2	0,0	0,0	10,8	10,1	13,0	17,8	0,0	100,0
Total Ministères	12,0	2,0	5,6	12,0	0,1	3,0	17,7	18,4	7,7	17,2	4,3	100,0
Caisse des dépôts et consignations	26,9	1,9	2,5	21,8	0,0	0,0	4,5	10,3	0,0	32,2	0,0	100,0
CCM (enseignement privé MEN et Agric.)	34,3	25,7	1,8	7,4	0,0	1,1	1,1	0,0	3,0	0,0	25,6	100,0
Conseil économique, social et environnemental	30,2	0,0	0,0	6,0	0,0	0,0	24,1	0,0	0,0	39,7	0,0	100,0
Conseil d'Etat	0,0	0,0	0,0	11,4	0,0	0,0	42,7	0,0	0,0	45,9	0,0	100,0
Cour des comptes	36,4	0,0	0,0	29,9	0,0	0,0	33,6	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Monnaie de Paris	0,0	0,0	0,0	58,1	0,0	0,0	41,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
IFREMER	66,7	0,0	0,0	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Institut de France et les Académies	19,1	0,0	15,3	30,6	0,0	0,0	0,0	11,5	15,3	8,3	0,0	100,0
La Poste	22,3	4,1	3,0	25,9	0,0	0,0	19,4	0,0	20,9	3,0	1,3	100,0
Légion d'honneur	57,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,7	0,0	100,0
Orange	18,8	6,1	9,4	25,2	0,0	0,0	15,4	0,0	22,4	2,1	0,6	100,0
Pôle Emploi	3,5	1,5	1,5	30,3	0,0	0,0	14,5	33,8	7,4	1,8	5,7	100,0
Total Fonction publique de l'État	14,0	3,3	5,4	13,4	0,1	2,6	17,0	15,6	9,0	14,8	4,9	100,0
Fonction publique territoriale	22,3	3,5	1,4	29,5	6,7	1,9	17,7	3,3	3,5	8,2	2,1	100,0
Fonction publique hospitalière*	24,8	2,9	0,5	32,1	0,3	0,4	23,8	0,0	8,5	4,6	2,1	100,0
Ensemble fonction publique	19,2	3,3	2,9	23,1	2,6	1,9	18,6	8,0	6,8	10,3	3,3	100,0

Source : DGAFP, d'après ministères, DGCL et DGOS
(*) hors commissions consultatives nationales des directeurs hospitaliers, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social et directeurs de soins qui représentent environ 4000 voix.

Graphique ① : Résultats des élections par affiliation pour l'ensemble de la Fonction Publique



Graphique ② : Résultats des élections par affiliation dans la Fonction Publique de l'Etat



Les positions respectives des organisations syndicales dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique ne sont pas modifiées par rapport aux dernières élections professionnelles. La CGT obtient 23,1% des voix (-2,4 points par rapport aux élections précédentes).

La CFDT est en seconde position avec 19,2% (+0,1 point) suivie de FO (18,6% ; +0,5 point), de l'UNSA (10,3% ; +1,0 point), de FSU (8,0% ; -0,2 point) et de Solidaires (6,8% ; +0,2 point). La CFTC et la CGC recueillent respectivement 3,3% et 2,9% des voix.

Dans la fonction publique de l'État, FO totalise 17,0% (+0,4 point), la FSU 15,6% (-0,3 point), l'UNSA 14,8% (+0,8 point), la CFDT 14,0% (-0,6 point) et la CGT 13,4% (-2,4 point). Solidaires et la CGC obtiennent respectivement 9,0% et 5,4% des voix.

Dans la fonction publique territoriale, la CGT obtient 29,5% (-3,5 points), la CFDT 22,3% (+0,4 point), FO 17,7% (+0,3 point) et l'UNSA 8,2% (+1,9 point). Solidaires, avec 3,53% (+0,6 point) dépasse légèrement la CFTC (3,49% ; -1,2 point) et FSU (3,3% ; +0,2 point).

Dans la fonction publique hospitalière, la CGT obtient 32,1% des voix (-1,6 point), la CFDT 24,8% (+0,4) et FO 23,8% (+1,0). Solidaires perd 0,4 point à 8,5% et l'UNSA gagne 0,4 point à 4,7%.

Tableau 5 : Résultats des élections dans la fonction publique par affiliation (en milliers de voix)

milliers de suffrages	CFDT	CFTC	CGC	CGT	FA-FP	FGAF	FO	FSU	Solidaires	UNSA	Autres	Total
Fonction publique de l'État	156,3	37,0	60,5	150,0	1,4	28,6	189,9	174,2	100,1	165,7	54,3	1 117,9
Fonction publique territoriale	216,5	33,9	13,2	286,5	65,5	18,0	171,8	32,2	34,3	79,3	20,5	971,8
Fonction publique hospitalière*	125,0	14,7	2,3	161,5	1,5	1,8	119,8	0,2	42,9	23,4	10,8	503,9
Ensemble fonction publique	497,7	85,6	76,0	598,1	68,3	48,5	481,5	206,6	177,3	268,4	85,5	2 593,5

Source : DGAFF, d'après ministères, DGCL et DGOS

(*) hors commissions consultatives nationales des directeurs hospitaliers, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social et directeurs de soins qui représentent environ 4000 voix.

Tableau 6 : Comparaison des résultats des élections 2014 et précédentes * par affiliation (en % de suffrages exprimés)

Ministères :	CFDT		CFTC		CGC		CGT		FGAF		FO		FSU		Solidaires		UNSA		Autres (2)	
(%)	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014
Affaires Étrangères	28,3	26,0	3,3	6,2	0,4	0,0	10,1	5,4	4,8	1,8	4,9	3,6	24,1	29,6	2,1	3,1	21,0	21,4	1,2	2,9
Agriculture	11,6	12,0	2,5	1,1	3,1	1,9	12,7	10,7	2,0	0,0	17,8	19,7	25,3	23,5	9,6	8,4	15,2	16,0	0,2	6,7
Culture	16,0	17,6	5,0	3,7	3,1	2,4	38,9	37,7	0,1	1,6	7,0	5,2	8,1	10,0	15,4	16,3	5,2	5,5	1,2	0,0
Defense	22,9	21,1	6,2	7,0	7,8	6,1	21,3	18,5	0,0	0,0	26,6	27,7	0,0	1,3	0,0	0,0	15,0	18,3	0,1	0,0
Ecologie	15,5	14,5	1,7	2,3	1,7	1,1	28,9	23,3	0,7	0,3	24,2	24,5	5,9	5,2	5,1	5,0	14,2	18,5	2,7	5,4
Education Nationale	10,0	8,9	0,6	0,5	0,5	0,7	6,5	5,5	2,6	5,5	10,1	13,6	40,6	35,5	5,8	5,2	20,7	21,9	2,6	2,7
Enseignement supérieur (1)	17,1	15,4	0,0	3,8	1,9	2,5	21,9	18,5	0,0	2,0	7,1	7,4	20,0	13,7	4,3	7,2	22,9	10,2	4,7	19,3
Finances	14,3	13,9	3,6	3,5	2,9	2,8	28,6	23,5	2,2	1,5	19,1	20,5	4,1	2,3	21,2	27,9	3,9	4,0	0,1	0,1
Intérieur	6,1	10,1	1,0	1,1	30,5	33,7	3,1	3,4	1,7	0,3	42,3	32,0	0,0	0,8	0,2	1,0	12,2	12,9	2,9	4,6
Justice	7,5	8,7	1,6	2,0	1,9	1,3	20,2	17,3	0,0	3,8	19,2	20,2	6,6	6,5	1,7	1,2	29,8	30,8	11,4	8,3
Santé et Sports	18,3	19,4	0,4	2,7	1,0	0,2	22,8	19,7	0,0	1,2	10,7	10,6	5,0	3,3	5,1	5,0	34,1	36,7	2,6	1,0
Services du 1er ministre	35,3	30,4	0,0	0,0	0,0	0,0	7,1	13,4	32,3	31,2	8,0	5,6	0,0	0,0	0,0	0,0	17,3	19,4	0,0	1,3
Travail	16,3	19,4	2,3	2,7	0,0	0,0	27,3	26,2	0,0	0,0	8,5	10,8	13,7	10,1	14,5	13,0	17,5	17,8	0,0	0,0
Total Ministères	12,2	12,0	1,6	2,0	5,9	5,6	14,5	12,0	1,8	3,0	18,0	17,7	19,8	18,4	6,8	7,7	16,8	17,2	2,6	4,4
Caisse des dépôts et consignations	25,8	26,9	0,0	1,9	3,0	2,5	23,4	21,8	0,0	0,0	5,9	4,5	8,5	10,3	0,0	0,0	33,4	32,2	0,0	0,0
CCM (enseignement privé MEN et Agric.)	34,3	34,3	27,6	25,7	1,1	1,8	6,2	7,4	0,8	1,1	0,6	1,1	0,0	0,0	2,9	3,0	0,0	0,0	26,4	25,6
Conseil économique, social et environnemental	17,7	30,2	0,0	0,0	16,1	0,0	17,7	6,0	0,0	0,0	22,0	24,1	0,0	0,0	0,0	0,0	16,1	39,7	10,2	0,0
Conseil d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,6	11,4	0,0	0,0	15,6	42,7	0,0	0,0	0,0	0,0	68,8	45,9	0,0	0,0
Cour des comptes	32,3	36,4	0,0	0,0	0,0	0,0	35,0	29,9	0,0	0,0	32,7	33,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Monnaie de Paris	21,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	57,8	58,1	0,0	0,0	21,1	41,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IFREMER	100,0	66,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
La Poste	17,6	22,3	4,5	4,1	2,9	3,0	29,4	25,9	0,0	0,0	18,0	19,4	0,0	0,0	23,1	20,9	2,9	3,0	1,8	1,3
Légion d'honneur	31,1	57,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	58,6	42,7	10,4	0,0
Orange	19,3	18,8	7,1	6,1	4,0	9,4	28,0	25,2	0,0	0,0	13,5	15,4	0,0	0,0	24,0	22,4	4,0	2,1	0,0	0,6
Pôle Emploi		3,5		1,5		1,5		30,3		0,0		14,5		33,8		7,4		1,8		5,7
Ensemble Fonction publique de l'État	14,6	14,0	3,9	3,3	5,2	5,4	15,8	13,4	1,5	2,6	16,6	17,0	15,8	15,6	8,6	9,0	14,0	14,8	4,0	5,0
Fonction publique territoriale	21,9	22,3	4,7	3,5	1,3	1,4	33,0	29,5	0,0	1,9	17,4	17,7	3,1	3,3	2,9	3,5	6,3	8,2	9,4	8,8
Fonction publique hospitalière	24,4	24,8	2,9	2,9	0,4	0,5	33,6	32,1	0,4	0,4	22,8	23,8	0,0	0,0	8,9	8,5	4,3	4,6	2,3	2,4
Ensemble fonction publique	19,1	19,2	4,0	3,3	2,9	2,9	25,4	23,1	0,7	1,9	18,1	18,6	8,2	8,0	6,6	6,8	9,3	10,3	5,7	5,9

Source : DGAFF, d'après ministères, DGCL et DGOS

(1) y compris l'Institut de France et les Académies non isolés lors des élections précédentes

(2) Y compris FA-FP non représenté dans la FPE et la FPH lors des élections précédentes

(*) Les élections précédentes pour les comités techniques se sont déroulées à des échéances différentes selon les versants de la fonction publique (2008 pour la FPT et 2010 ou 2011 pour la FPE et FPH)

La loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social modifie le fonctionnement des organismes collectifs de représentation syndicale et instaure le Conseil Commun de la fonction publique (CCFP) dans lequel la représentation des organisations de fonctionnaires sera fonction du résultat des élections des représentants du personnel aux comités techniques - et non plus aux commissions administratives paritaires. Il en est de même au sein de chaque Conseil Supérieur de chaque versant de la fonction publique.

Le 4 décembre 2014 (et en pratique entre le 18 novembre et la 4 décembre), les agents ont élu leurs représentants au sein des comités techniques, des commissions administratives paritaires (pour les fonctionnaires), des commissions consultatives paritaires (pour les agents contractuels) et, lorsque la composition de cette instance ne peut reposer sur le résultat des votes aux comités techniques, au sein des comités d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail.

Au total, ce sont près de 22 000 instances qui seront renouvelées à l'issue de ce scrutin historique pour la fonction publique, car ces élections se sont tenues pour la première fois simultanément dans toute la fonction publique.

Les résultats obtenus dans les comités techniques détermineront aussi la composition des instances supérieures de la fonction publique : le Conseil commun de la fonction publique et les Conseils supérieurs de chacun des trois versants (fonction publique de l'Etat, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière).

Directrice de la publication : **Marie-Anne Lévêque**

Rédacteur en chef : **Adrien Friez**

Chargé de publications statistiques : **Jose-Antoine Cilleros**

Stats rapides n°11 - ISSN : **2267-6483**

Département des études et des statistiques - DGAFP
139, rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12

RAPPORT ANNUEL

La collection Rapport Annuel rassemble les rapports publiés par la DGAFP. Le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, dont la première édition est parue en 2014. En sont issues des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

REPÈRES DGAFP

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFP et ses missions.

LES ESSENTIELS

Cette collection - destinée à un large public - rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.